



CRITÈRES DE REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS SAISON 2017-2018

1. COMPÉTITION YOLANDE BARRETTE

Le coût d'inscription ainsi que les coûts des cours préparatoires à la Compétition Yolande Barrette seront payés par le C.P.A. Lévis pour ses membres. Une contribution de 45\$ par patineur est demandée aux parents.

*Ceci à l'exception du STAR 1 puisque cette compétition est considérée comme une compétition invitation.

2. AUTRES COMPÉTITIONS

Pour la saison 2017-2018, les remboursements des coûts d'inscription à une compétition (sauf Yolande Barrette patinage plus) sont conditionnels à une implication minimale de quinze (15) heures de bénévolat par famille, exécutés par le patineur ou par ses parents. (Voir la politique de bénévolat).

2.1. Compétition Invitation Carole Gauthier (Lévis)

La Compétition Invitation Carole Gauthier (Lévis) sera remboursée à 100% pour ses membres.

2.2. Le C.P.A. Lévis paiera 50% du coût d'inscription à deux des compétitions suivantes, au choix du patineur :

1. Championnats de Section
2. Championnats de sous-section
3. Défi de l'Est
4. Championnats canadiens
5. Jeux du Québec Régionaux ou de la Participation
6. Finale Provinciale STAR/Michel Proulx
7. Finale Régionale STAR
8. Finale Provinciale des jeux de la Participation ou des Jeux du Québec.
9. Une Compétition « Invitation » (au choix du patineur)

Particularités pour les patineurs en couple de style libre ou danse (comme 2^e activité)

Pour le patineur inscrit au patinage en couple comme 2^e activité, le remboursement de l'inscription à deux compétitions sera de 50% du montant basé sur la moitié du coût d'inscription à cette compétition, selon la politique du C.P.A. Lévis.

3. BOURSE SPÉCIALE

Le conseil d'administration du C.P.A. Lévis pourrait allouer une bourse à des patineurs qui se distinguent à un niveau supérieur. Une demande devra être faite à cet avis par le patineur.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION

Le patineur aura la responsabilité de son inscription à toute compétition, incluant la Compétition Yolande Barrette (nouveau cette année).

Pour toute compétition pour laquelle il est mentionné que seuls les chèques du club de patinage sont acceptés, vous devez suivre la procédure suivante :

- Faire le chèque au nom du C.P.A. Lévis et le donner, avec le formulaire d'inscription ou la preuve d'inscription en ligne, à la responsable des compétitions, Nancy Alexandre (coulombealexandre001@gmail.com).
- Ou laisser le tout à son nom dans la boîte aux lettres du C.P.A. Lévis (fente dans la porte du bureau situé à l'étage du restaurant de l'aréna André-Lacroix).

Modalités de remboursement

La preuve de participation à une compétition est **la feuille de résultats remise au patineur après chaque compétition lors de la remise des CD**. Veuillez indiquer sur cette feuille le prix payé pour l'inscription à cette compétition.

Pour obtenir le remboursement, veuillez remettre la fiche personnelle du patineur dûment remplie, accompagnée des feuilles de résultats, au trésorier M. Daniel Dufour (1ddufour@gmail.com). Ou laisser le tout à son nom dans la boîte aux lettres du C.P.A. Lévis.

Le C.P.A. Lévis se réserve le droit de modifier ces critères de remboursement selon les résultats financiers de l'année en cours.

1^{er} novembre 2017



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS

FICHE PERSONNELLE DU PATINEUR

Nom et prénom du patineur : _____

Nom et prénom du parent : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Le C.P.A. Lévis demande à chaque patineur et patineuse des cours privés de remplir cette fiche avec attention. Elle servira pour les demandes de remboursement pour l'inscription aux compétitions selon la politique établie. Veuillez remettre cette fiche au trésorier Daniel Dufour (1ddufour@gmail.com) entre le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 2018.

Afin de réduire ses coûts d'opération, le C.P.A. Lévis privilégie depuis l'automne 2017 les remboursements par **dépôt direct** vs l'utilisation des chèques. À cet effet, nous apprécierions que vous complétiez le formulaire à la page suivante.

N'oubliez pas que vous devez avoir remis votre feuille de compilation des heures de bénévolat, comportant un minimum de quinze (15) heures, à Nathalie Aellen (nath2405@yahoo.ca), coordonnatrice des bénévoles, au plus tard le 30 avril 2018.

1. Avez-vous participé à la compétition invitation Carole Gauthier (Lévis) ? OUI ___ NON ___

Si oui, veuillez inscrire le coût de l'inscription dans le tableau ci-bas.

2. Veuillez indiquer les deux compétitions que vous souhaitez vous faire rembourser :

NOM	Coût (100%)	% Remboursé	Remboursement
		50%	
		50%	
Compétition Carole Gauthier		100%	
TOTAL :			

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR LES DÉPÔTS DIRECTS

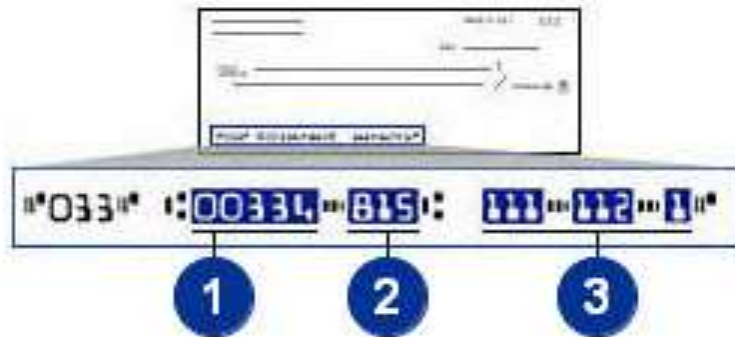
J'autorise le Club de Patinage Artistique de Lévis (CPA Lévis) à effectuer le dépôt du montant dû dans le compte de mon institution financière.

Pour ce faire, bien vouloir fournir un **spécimen de chèque** ou nous transmettre copie par courriel à : cpalevis@hotmail.com

Si vous êtes dans l'impossibilité de fournir un spécimen de chèque, bien vouloir fournir les renseignements suivants :

Nom de l'institution financière	
Numéro d'institution (1) 5 chiffres	
Numéro de transit/succursale (2) 3 chiffres	
Numéro de compte (3) Tous les chiffres à droite de l'institution, incluant le chiffre vérificateur	
Votre adresse courriel	

Voici un exemple :



Cette autorisation entrera en vigueur au moment de la signature de cet avis et prendra fin suivant la réception d'un préavis écrit.

Signature : _____ Date : _____

**La réception de ce formulaire par courriel sera acceptée et fera foi de signature*